



# Téléassistance 31

► **Vivre chez soi en toute confiance**

## Contact Téléassistance 31

Conseil Général de la Haute-Garonne  
**DIRECTION PERSONNES ÂGÉES**  
**PERSONNES HANDICAPÉES**  
SERVICE MAINTIEN À DOMICILE  
TÉLÉASSISTANCE 31  
1, boulevard de la Marquette  
31090 Toulouse Cedex 9  
05 34 33 32 04



haute-garonne.fr



**Bien vieillir,  
c'est un droit**

**Chacun est important.** haute-garonne.fr





## Vivre chez soi,

dans ses meubles, avec ses habitudes, son voisinage, quoi de plus naturel.

Pouvoir y vivre en toute sécurité lorsqu'on est âgé ou handicapé, c'est encore mieux...

Pour favoriser votre maintien à domicile, le Conseil Général de la Haute-Garonne a mis en place **Téléassistance 31**, un service **gratuit\*** à votre disposition.

Un simple geste vous permettra d'être écouté, réconforté ou secouru.

Parce que nous voulons être proche de vous au quotidien, ensemble nous trouverons des solutions.

Pierre Izard

Président du Conseil Général de la Haute-Garonne

## Comment fonctionne Téléassistance 31 ?

➤ **Chez vous,** vous serez équipé d'un système simple :

- un transmetteur placé près de votre téléphone ;
- une télécommande ultra légère (sous forme de pendentif ou de bracelet) vous permet par simple pression d'alerter à distance notre standard.

➤ **Chez nous,**

un standard avec des centrales de réception d'appels informatisées\*\* nous permettent de vous identifier immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

### Téléassistance 31, la solidarité au bout du fil

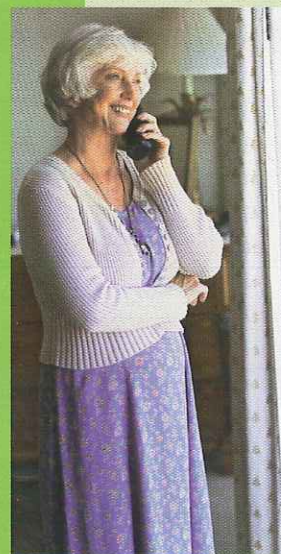
➤ Une télécommande vous permet d'alerter à distance le standard, **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.**

➤ Dès la réception de votre signal, nos services vous rappellent aussitôt :

- **si vous êtes en mesure de répondre**, nous ferons le point ensemble afin de prendre, avec vous, les dispositions nécessaires ;
- **si vous n'êtes pas en mesure de répondre** (chute éloignée du téléphone, perte de connaissance...), la procédure d'urgence est alors lancée. Les contacts inscrits dans votre dossier sont appelés : enfants, petits-enfants, amis, voisins, médecins ou pompiers...

**Une chaîne de solidarité s'organise rapidement pour vous apporter confort et réconfort, en toute sécurité.**

\* A l'exception du coût des appels vers la centrale d'écoute ou de ceux liés au test hebdomadaire de bon fonctionnement.



Plus de 13 000 bénéficiaires aujourd'hui de cette prestation gratuite mise à votre disposition.

\*\* Les données de votre dossier sont informatisées et soumises à la loi du 06/01/1978 qui protège les droits et libertés individuels. A ce titre, vous êtes informés que :

- les destinataires des informations sont exclusivement les services du Conseil Général et le service prestataire ;
- vous pouvez accéder à ces informations et les vérifier à tout moment, sur simple demande auprès du Président du Conseil Général.